

Cahier des charges

Tous au parc cet été #4

Appel à projet et candidature :

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux recherche un illustrateur pour sa programmation estivale. L'objectif ?

- La réalisation d'une illustration qui sera déclinée sur les supports de communication communaux : journal municipal, site internet, réseaux sociaux, affiches et flyers.

Intéressés ?

Pour candidater, il suffit de nous envoyer **une esquisse accompagnée d'un devis à communication@smlv.fr au plus tard le 13 février 2025 inclus.**

Contactez le service communication pour plus d'infos.

Présentation du projet :

La programmation d'été « *Tous au parc cet été* » se déroule dans les parcs et les espaces communs extérieurs de la Ville, pendant tout le mois de juillet (quelques dates en juin et quelques dates en août).

Au programme : concerts, cinéma de plein air, spectacles, activités scientifiques, sportives, jeux gonflables, concerts, ateliers de danse africaine, de yoga, ...

Nous aimerions que soient présents les thèmes du sport, de la musique, des animations enfants. Les concepts de plein air et de parcs doivent également apparaître.

Vous trouverez des photos des différents parcs ci-après pour vous en inspirer.

Cette année la programmation d'été débutera le 28 juin 2025 par un concert pour se terminer le 6 septembre 2025 à l'occasion du forum des associations.

Prestation souhaitée, l'illustration en quelques mots :

- Une illustration au format A4 ajustable en A3 et en A1 comprenant les éléments définis en présentation du projet.

Pour représenter sa programmation d'été, la Ville est attachée au symbole du Néron, une montagne représentative du territoire Saint-Martinier.

Les habitant.e.s sont également à représenter. Nous souhaitons que ça fourmille d'âmes, heureuses de faire des activités et se retrouver en plein air.

Nous souhaitons un rendu dynamique et coloré, suffisamment aéré pour y inclure des éléments textuels de type titre, date, horaires, lieux, informations, logos.

Contactez-nous pour plus d'infos.

Déclinaison de l'illustration :

Vous devrez nous remettre un fichier Ai avec calques isolés afin que nous puissions, si nous le souhaitons, utiliser chaque élément séparément pour la confection de l'ensemble de nos supports de communication pour cet événement et/ou d'autres à venir (voir cession des droits).

Votre illustration sera déclinée :

- Dans notre journal municipal (UNE ou DER + pages intérieures) ;
- En affiche (A3 et A1) ;
- En flyer (A5) ;
- En bannière/bandeau (Facebook, site internet) ;
- En colonne culturelle ;
- En programme culturel (A4 paysage).

Retro planning Illustrateur/illustratrice :

- Le vendredi 13 février 2025 inclus : date limite pour la candidature (esquisse et devis)
- Réponse à la candidature au plus tard le 28 février
- Du 24 avril au 20 mai : réalisation de l'illustration comprenant 5 aller-retours
- Le 21 mai : date limite de la validation finale + envoi de l'ensemble des fichiers sources.

Cession des droits de reproduction :

La signature du présent cahier des charges vaut pour cession des droits d'auteur.
L'illustrateur/illustratrice cède à la Ville le droit d'utiliser l'illustration créée ainsi que l'ensemble des éléments qu'elle comporte à des fins de communication, sans visée lucrative, comme précisé dans la partie Déclinaison de l'illustration, à la fois pour *Tous au parc cet été* et pour tout autre événement ultérieur à celui-ci.

Entre la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Représentée par Sylvain LAVAL, en qualité de Maire

Adresse : Hôtel de Ville , 40, avenue Général Leclerc, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Téléphone : 04 76 85 14 50

Mail : mairie@smlv.fr

Numéro SIRET : 213 804 230 000 18

Numéro SIREN : 213 804 230

Numéro APE : 84 11 Z

Et

L'illustrateur/illustratrice :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Numéro SIRET :

Numéro APE :

Photos :



Arènes des Moais



Parc des Moais - entre les écoles Robert Badinter



Parc des Moais – vue de haut



Le Néron



Parc Gontier



Cinéma de plein air au Parc Champeyrard



Cinéma de plein air au parc Gontier



Vinoux en Musique - parc Bergonzoli